

Paris, le 4 avril 2024

FINATIS

Résultats annuels 2023

Les comptes 2023, audités par les Commissaires aux comptes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 avril 2024. Pour l'établissement des comptes individuels et consolidés au 31 décembre 2023, le principe de continuité d'exploitation a été abandonné, comme pour les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2023.

Il est rappelé qu'en date du 28 mars 2024, les sociétés Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris ont annoncé avoir sollicité la résolution de leurs plans de sauvegarde et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

Comptes consolidés ⁽¹⁾

(en millions d'euros)	2022 retraité ⁽²⁾	2023
Activités poursuivies :		
- Chiffre d'affaires	17	17
- Résultat opérationnel courant (ROC)	(11)	(8)
- Autres produits et charges opérationnels ⁽³⁾	13	(52)
- Coût de l'endettement financier net	(137)	(501)
- Autres produits et charges financiers nets	137	(1)
Résultat net des activités poursuivies	(2)	(560)
dont, part du Groupe	(5)	(304)
Résultat net des activités abandonnées	(422)	(8 048)
dont, part du Groupe	(142)	(1 616)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(424)	(8 608)
dont, part du Groupe	(147)	(1 920)
(en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2023
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	3 497	(5 497)
Dette financière nette (DFN) ⁽⁴⁾	9 620	3 605

(1) Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées par les commissaires aux comptes et le rapport de certification est en cours d'émission

(2) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite au reclassement du groupe Casino en activités abandonnées conformément aux dispositions de l'IFRS 5.

(3) En 2023, les autres charges opérationnelles incluent une dotation aux provisions de 25 M€ relative à la sanction pécuniaire à l'encontre de la société Rallye prononcée le 7 septembre 2023 par la Commission des Sanctions de l'AMF et une provision pour dépréciation portant sur les centres commerciaux en Pologne (25 M€).

(4) Au 31 décembre 2022, la DFN consolidée de Finatis incluait la DFN du groupe Casino pour un montant de 6 370 M€.

L'abandon du principe de continuité d'exploitation a conduit, dans les comptes consolidés de Finatis, à classer les actifs et passifs du groupe Casino en tant qu'actifs et passifs détenus en vue de la vente et ses opérations au compte de résultat en activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5. Dans ce contexte, il est précisé que la société Finatis continue d'appliquer le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, est une perte de 304 M€ en 2023, impacté négativement par l'amortissement accéléré du coût amorti sur la dette pour -277 M€, contre un montant de -5 M€ au 31 décembre 2022 qui intégrait les effets de l'offre de rachat portant sur la dette non sécurisée de Rallye réalisée sur l'exercice 2022.

Le résultat net des activités abandonnées de l'ensemble consolidé est une perte de 8 048 M€ en 2023. Outre le reclassement du résultat net de l'ensemble consolidé du groupe Casino sur cet agrégat, soit - 7 128 M€ en 2023, il inclut notamment la sortie et la dépréciation intégrale du goodwill résiduel sur Casino pour un montant total de -896 M€. Le résultat net des activités abandonnées, part du groupe, est une perte de 1 616 M€ en 2023.

Le résultat net part du groupe de Casino sur l'exercice est une perte de 5 661 M€ et est notamment impacté par les effets liés aux cessions, aux pertes de valeurs et à la restructuration financière.

La quote-part du périmètre holding de Rallye dans la DFN consolidée s'établit à 3 246 M€ au 31 décembre 2023 contre 2 815 M€ au 31 décembre 2022.

La quote-part de Foncière Euris dans la DFN consolidée s'établit à 197 M€ au 31 décembre 2023 contre 181 M€ au 31 décembre 2022. La DFN, au niveau de la société Foncière Euris, intègre :

- des dettes bancaires sécurisées par des nantissements de comptes titres portant sur des actions Rallye pour 135 M€ ;
- des dettes non sécurisées pour 27 M€ ;
- des dettes non soumises au plan de sauvegarde pour 43 M€ à échéance 31 décembre 2024 dont des opérations de nature dérivée pour 40 M€ sécurisées par des nantissements portant sur les actions de la société détenant la quote-part de Foncière Euris dans les actifs immobiliers en Pologne, et un montant de 3 M€ dû à Société Générale dans le cadre du Protocole SG, sécurisé par des nantissements portant sur 1 268 000 actions Rallye ;
- et une trésorerie de 8 M€.

Le portefeuille immobilier de Foncière Euris au 31 décembre 2023 a une valeur quasi-nulle, les dernières expertises indépendantes faisant ressortir des niveaux de valorisation à court terme des centres commerciaux à Cracovie ne permettant pas d'extérioriser une valeur positive au niveau de Foncière Euris.

La quote-part de Finatis dans la DFN consolidée s'établit à 173 M€ au 31 décembre 2022 contre 149 M€ au 31 décembre 2022. La DFN, au niveau de la société Finatis, intègre d'une part, des dettes bancaires sécurisées par des nantissements de comptes titres portant sur des actions Foncière Euris pour 175 M€ et, d'autre part, une trésorerie de 1,7 M€.

Comptes individuels – Chiffres clés ⁽¹⁾

(en millions d'euros)	2022	2023
Résultat courant avant impôt	(311,3)	(15,1)
Résultat net	(311,3)	(15,1)
Capitaux propres	(171,2)	(186,3)

(1) Diligences d'audit effectuées, rapport d'audit relatif à la certification en cours d'émission.

Le principe de continuité d'exploitation a été abandonné pour l'établissement des comptes de la société Finatis au 31 décembre 2023, ce qui conduit à retenir des valeurs de réalisation à l'actif et à classer les passifs à moins d'un an.

Le résultat net de la société Finatis est une perte de 15,1 M€ en 2023 contre une perte de 311,3 M€ en 2022 qui incluait principalement des dépréciations sur ses filiales pour 303,5 M€ dont 287,5 M€ sur Foncière Euris (titres et créances) et 15,9 M€ sur Carpinienne de Participations (créance). Le résultat de Finatis comprend des intérêts et commissions bancaires pour un montant de 14,2 M€ en 2023 contre 7,8 M€ en 2022.

Conseil d'administration

À la suite de la demande d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, l'administrateur indépendant qui accompagne la société Finatis depuis plusieurs années est allé au terme de sa mission et n'a cessé ses fonctions qu'à l'issue du conseil d'administration du 4 avril 2024 ayant arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La société et le conseil d'administration lui ont témoigné leurs plus sincères remerciements.

Contact presse :

PLEAD

Étienne Dubanchet +33 6 62 70 09 43 etienne.dubanchet@plead.fr

Disclaimer

Ce communiqué de presse a été préparé uniquement à titre informatif et ne constitue pas, et ne saurait être considéré comme une sollicitation ou une offre pour la vente ou l'achat de valeurs mobilières ou d'instruments financiers. De même, il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme un conseil en investissement. Il n'a, à aucun égard, de liens avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques de tout destinataire. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans le présent communiqué. Il ne constitue pas et ne saurait être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce communiqué peuvent être modifiées sans préavis.